

Daisy dans vos bibliothèques 2014

Dossier de Candidature

De quoi s'agit-il ?

La Médiathèque Valentin Haüy, avec le soutien du Service du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture et de la Communication), propose un accompagnement aux bibliothèques qui souhaitent développer des services adaptés aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap.

15 bibliothèques pourront bénéficier d'un "Pack Daisy" subventionné contenant le matériel nécessaire pour la mise en place d'une offre de lecture à destination des publics empêchés de lire (collections, matériels de lecture, accompagnement).

Elles rejoindront un [réseau de bibliothèques partenaires](#) déjà engagées dans des actions en faveur des publics handicapés.

Un Pack Daisy ?

DAISY (Digital Accessible Information System) est le format international des livres audio destinés aux publics "empêchés de lire", les personnes malvoyantes, aveugles, handicapées moteur ou handicapées mentales, que leur handicap empêche de lire des livres imprimés.



Le pack Daisy comprend :

- du matériel de lecture spécialisé (2 [lecteurs Daisy](#)) ;
- le dépôt de collections physiques (200 CD à choisir dans nos collections) ;
- un accès illimité à la totalité de nos livres audio Daisy, par l'intermédiaire de la [bibliothèque numérique Éole](#) ;
- un accompagnement dans la mise en place du nouveau service par l'équipe de bibliothécaires experts de la Médiathèque Valentin Haüy.

Ce pack est subventionné par le Service du Livre de la Lecture (MCC) à hauteur de 50%. La somme restant à la charge de chaque bibliothèque participante est de 673 euros net.

L'exception handicap

Ces livres adaptés sont produits dans le cadre de [l'exception handicap au droit d'auteur](#). Ils sont réservés exclusivement à l'usage des personnes « empêchées de lire » du fait d'un handicap visuel, moteur ou mental. Les usagers bénéficiaires doivent disposer :

- soit d'une carte d'invalidité à un taux de 80% ou plus,
- soit d'un certificat médical dressé par un médecin ophtalmologiste

Les structures susceptibles de participer

Ce programme s'adresse aux bibliothèques municipales françaises.

Il peut s'agir d'un équipement unique ou d'un réseau de bibliothèques, géré à l'échelle municipale, par une communauté d'agglomération ou une communauté de communes.

D'autres types de partenariats sont proposés aux bibliothèques départementales de prêt, n'hésitez pas à [nous contacter](#) pour plus de renseignements !

Modalités de candidature

Les critères de sélections, définis en accord avec le Ministère de la Culture et de la Communication, sont les suivants :

- La bibliothèque partenaire doit manifester son intérêt pour les publics handicapés empêchés de lire
- Il est prévu au sein de la bibliothèque partenaire de consacrer du temps de travail à ce projet
- La bibliothèque partenaire a cerné des publics potentiels pour ce projet

Vous pouvez bien sûr, si vous le souhaitez, nous envoyer des éléments complémentaires pour appuyer votre candidature.

Le dépôt de candidature est ouvert jusqu'au 1er mars 2015.

L'envoi de ce document dûment renseigné à l'adresse mediathequepro@avh.asso.fr vaut dépôt de candidature. Vous pouvez si vous le souhaitez augmenter votre dossier de pièces complémentaires, en fichiers joints à votre courriel.

La bonne réception de votre dossier vous sera confirmée dans les 3 jours de son envoi.

Modalités d'annonce des résultats

Les candidats seront informés par email de l'acceptation ou non de leur candidature fin mars 2015. Les bibliothèques dont la candidature n'a pas été retenue se verront proposer un partenariat hors du cadre du projet « Daisy dans vos bibliothèques ».

Seule la liste des 15 bibliothèques retenues fera l'objet d'une communication auprès des médias professionnels.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

Formulaire de candidature

Bibliothèque candidate :

Nom de la bibliothèque :

Nom du directeur ou de la directrice :

Tutelle :

Nombre d'habitants desservis :

Nombre d'équipements (s'il y en a plusieurs) :

Nom de la personne responsable du dossier :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Votre projet :

Votre structure a-t-elle déjà mené des initiatives en faveur des publics handicapés, des seniors, des publics empêchés ?

Dans le cadre de ce projet, quels publics souhaitez-vous cibler sur votre territoire ?

Quels types de services et actions envisagez-vous de mettre en place (prêt de livres Daisy, prêt de lecteurs, consultation sur place, actions d'accompagnement, de formation, sensibilisation du grand public ? Un ou plusieurs équipements concernés, actions hors les murs ? etc.) :

Quel(s) service(s) prendra(ont) en charge ces actions au sein de votre structure :

Quels moyens humains envisagez-vous de consacrer à ce projet ?

Ce dossier est à renvoyer à l'adresse mediathequepro@avh.asso.fr avant le 01/03/15, minuit. Vous pouvez si vous le souhaitez lui adjoindre les documents de votre choix. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.